

DELIBERATION N° 17-26-C

ELECTION DU PRESIDENT

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 22 mai à 12 heures, le conseil syndical, s'est réuni à Aix les Bains, sous la présidence de Monsieur MORET Jean-Paul, pour la délibération ci-dessous.

Grand Chambéry	Présents	Absents	Grand Lac	Présents	Absents
TITULAIRES			TITULAIRES		
BEBERT Thierry	X		BALTHAZARD Pierre-Louis	X	
BERTHOMIER Christian	X		BERETTI Renaud	X	
DUMAZ Gérard		X	CHAPUIS Nicolas	X	
DUMAZ Régis	X		CROUZEVALLE Bruno		X
FERRARI Sandra	X		DUBOUCHET - REVOL Karine	X	
FLEURY Marc	X		FRUGIER Michel	X	
GENNARO Alexandre	X		GRELLER Jean-Marc		X
GERMAIN Cléo		X	GUIGUE Thibaut	X	
GINOLLIN Pascal	X		HUYNH Antoine	X	
LEOUTRE Jean-Marc		X	LOISEAU Jean-Claude		X
LHEUREUX PINEAU Marie		X	MONTORO - SADOUX Marie-Pierre		X
MIGUET Vincent	X		MORET Jean-Paul	X	
PATEY Vincent	X		MOUGNIOTE Alain	X	
REGAIRAZ Damien	X		OGER Noël	X	
REPENTIN Thierry	X		ROGNARD Olivier	X	
SACONNEY-ABBO Carlotta		X	VAIRYO Nicolas	X	
VANIN Gaëtan	X		VIAL Jean-Marc	X	
SUPPLEANTS			SUPPLEANTS		
CAUSSE Cyrille		X	DORMARD Carole		X
FAVETTA Maelle	X		MINNE Laura	X	
PERACHON Yves		X	VASQUEZ Christian		X

Elus absents Grand Lac		Donne pouvoir à	
CROUZEVALLE Bruno		CHAPUIS Nicolas	
LOISEAU Jean-Claude		BERETTI Renaud	
Elus absents Grand Chambéry			
GERMAIN Cléo		MIGUET Vincent	
LEOUTRE Jean-Marc		GENNARO Alexandre	

Périmètres	Titulaires	Suppléants	Présents	Procurations	Volants
Grand Chambéry	17	3	13	2	15
Grand Lac	17	3	14	2	16

Le quorum est atteint, le conseil syndical peut régulièrement délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur VANIN Gaëtan

ARRIVE LE

27 MAI 2026

Préfecture de la Savoie

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5211-1 à L5211-20, L5212-16, et L5711-1 à L5711-5 ;

VU l'Arrêté préfectoral en date du 11 octobre 2018 approuvant la modification des statuts du Syndicat mixte des stations des Bauges ;

VU l'article 6 des statuts du Syndicat mixte des stations des Bauges fixant le nombre de représentants des collectivités membres en date du 17 septembre 2018 ;

VU la délibération 15-26-C du vendredi 22 mai 2026 désignant le secrétaire de séance ;

VU la délibération 16-26-C du vendredi 22 mai 2026 se rapportant à la création du bureau de vote ;

Monsieur MORET Jean-Paul, doyen d'âge, propose la candidature de :

- Madame FERRARI Sandra au poste de PRESIDENT.

Le résultat du vote à bulletins secrets est le suivant :

- . Nombre de votants : 31
- . Nombre de bulletins dans l'urne : 31
- . Bulletins blancs : 9
- . Bulletins nuls : 1
- . Majorité requise : 16
- Suffrages exprimés : 21
- Nombre de voix pour Madame FERRARI Sandra : 21

A obtenu : 21 voix

- Madame FERRARI Sandra ayant obtenu la majorité au 1^{er} tour de scrutin est proclamée PRESIDENTE du Syndicat mixte des stations des Bauges.

Il est proposé au conseil,

➤ **D'APPROUVER la nomination de Madame FERRARI Sandra au poste de président.**

Fait à Aix les Bains, le vendredi 22 mai 2026

Secrétaire de séance : **Monsieur VANIN Gaëtan**




LE PRESIDENT doyen
Monsieur MORET Jean-Paul

Votants	31	Procurations : CROUZEVILLE Bruno à CHAPUIS Nicolas - LOISEAU Jean-Claude à BERETTI Renaud - GERMAIN Cléo à MIGUET Vincent - LEOUTRE Jean-Marc à GENNARO Alexandre
Ne prend part au vote	0	
Suffrages exprimés	31	
Vote POUR	31	BEBERT Thierry, BERTHOMIER Christian, DUMAZ Régis, FERRARI Sandra, FEURY Marc, GENNARO Alexandre, GINOLLIN Pascal, MIGUET Vincent, PATEY Vincent, REGAIRAZ Damien, REPENTIN Thierry, VANIN Gaëtan, FAVETTA Maëlle
Vote CONTRE	0	BALTHAZARD Pierre-Louis, BERETTI Renaud, CHAPUIS Nicolas, DUBOUCHET - REVOL Karine, FRUGIER Michel, GUIGUE Thibaut, HUYNH Antoine, MORET Jean-Paul, MOUGNIOTTE Aldin, OGER Noël, ROGNARD Olivier, VAIRYO Nicolas, VIAL Jean-Marc, MINNE Louisa
Abstentions	0	